



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAC 40 : une gestion entièrement tournée vers les actionnaires !

Après leur rapport « CAC40 : des profits sans partage » sorti en 2018, Oxfam et le **Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne (Basic)** publient, aujourd'hui, un nouveau rapport : « CAC 40, des profits sans lendemain ? ».

Dans ce rapport basé sur l'étude de la gestion des entreprises du CAC 40 depuis la crise de 2008, le constat fait il y a deux ans est, sans surprise, conforté, si ce n'est amplifié.

La crise du coronavirus a montré la faible résilience de certaines entreprises, alors même que les bénéfices et les dividendes tutoient des records. Cette fragilité est le fruit d'une gestion actionnariale court-termiste.

Alors que les actionnaires tentent de faire passer l'idée que leur rémunération indécente se justifie par les risques qu'ils prennent, le rapport démontre notamment en quoi cette idée est un mythe. « Socialisation des pertes et privatisation des profits », voici qui résume bien les ambitions patronales durant cette crise sanitaire et économique.

Les actionnaires ont pris le pouvoir des grandes entreprises et toute la gestion de ces dernières est tournée à leur profit, alors même que leurs intérêts divergent de la pérennité des entreprises. **Les versements aux actionnaires ont augmenté de pas moins de 70%, entre 2009 et 2018 ; par comparaison, le Smic a augmenté de 12%.**

Pour garantir cette gestion actionnariale, les grandes fortunes et fonds de placements ont fait en sorte que les dirigeants soient eux-mêmes actionnaires. Mieux, ils ont indexé leur rémunération sur la rentabilité actionnariale. Ainsi, en 2018, la part variable représentait 42% de la rémunération totale, contre 24% en 2009.

C'est toute la société qui pâtit de cette primauté des intérêts des actionnaires. **Salariés, sous-traitants, finances publiques et environnement, voilà les variables d'ajustement du capital, chaque jour pressurés davantage pour satisfaire les actionnaires.**

Quelques chiffres suffisent à saisir l'ampleur des dégâts :

- entre 2009 et 2018, l'impôt sur les sociétés payé par les entreprises du CAC 40 a baissé de 26%, soit près de 9 milliards d'euros, malgré des bénéfices en hausse de 15%. Voilà où se trouve une partie de l'argent qui manque pour le financement de nos services publics ;
- les inégalités salariales se sont encore accrues ; en 2018, les PDG du CAC 40 gagnaient en moyenne 107 fois plus que leurs salariés, contre 86 fois en 2009, niveau déjà inacceptable. Chez Carrefour, le PDG gagne même 413 fois plus que ses salariés ;
- les investissements ont baissé de 5%, entre 2009 et 2018 ; pourtant, un plafonnement des dividendes à 30% des bénéfices aurait permis de financer 98% des investissements jugés nécessaires à la transition écologique. Même avec ce plafonnement, les actionnaires auraient perçu près de 200 milliards d'euros de dividendes entre 2009 et 2018 : un montant bien plus que suffisant ;
- le capital a, semble-t-il, un genre. En effet, en 2018, seules 2 entreprises du CAC 40 étaient dirigées par des femmes. Cela va même plus loin puisque les femmes ne comptaient en moyenne que pour 20% dans les équipes dirigeantes de ces entreprises.

Pourtant, **ces mêmes actionnaires ne cessent de répéter que leurs entreprises n'ont pas les moyens d'augmenter les salaires, à commencer par le Smic. C'est, en réalité, l'inverse : la société dans son ensemble n'a plus les moyens de gaver ces ultra-riches insatiables.**

En plus des questions de partage de la valeur ajoutée, le rapport s'intéresse également aux inégalités femmes/hommes, à la gouvernance des entreprises, aux inégalités salariales entre les dirigeants et les salariés,

au dumping fiscal ou, encore, au manque d'investissement écologique. Autant de problématiques cruciales qui découlent d'une même logique, celle du coût du capital.

Pour autant, comme le suggère le rapport d'Oxfam et du Basic, ces constats ne sont pas une fatalité. Une multitude de mesures peuvent et doivent être mises en place pour en finir avec cet état de fait.

La CGT salue la qualité du travail contenu dans ce rapport qui vient documenter et objectiver le ressenti des salariés de ces entreprises. À l'heure du « Jour d'après », cette fuite en avant doit cesser immédiatement sous peine de dommages collatéraux, notamment climatiques et sociaux, irréparables.

Montreuil, le 24 juin 2020